COMPTE-RENDU
CTSD de repli / CDEN
Carte scolaire
3 mars 2017

Le document « carte scolaire » a été retravaillé par l'administration suite aux votes « contre » des organisations syndicales du premier CTSD. Entre temps nous avons été contactés par plusieurs écoles et nous avons présenté leurs situations à la DSDEN.

Nouveautés par rapport à la première proposition de la DSDEN :
2 nouvelles ouvertures décidées : Thézan les Béziers élémentaire et Margon primaire
3 fermetures abandonnées : Florensac, Olargues, Bédarieux Wallon.

Plusieurs écoles sont dites « en vigilance » pour une ouverture.

Concernant les fermetures, le DASEN rappelle la règle du « dernier arrivé sur l'entité ». Cette règle peut poser problème pour les postes fléchés. L'administration va se pencher sur ces cas.

Avis du SNE34 : Nous sommes satisfaits de cette évolution, néanmoins il reste des écoles où nous sommes quasiment certains qu'il y aura une ouverture en septembre. Pour le bien être de ces écoles et des enseignants nous aurions préféré une ouverture décidée dès maintenant.

Fusion de l'école de Ganges :
Le DASEN a reçu l'avis du président de la communauté de communes. Cet avis semble ambigu. Les conseils d'écoles n'ont toujours pas été réunis. Le DASEN nous rappelle de nouveau que la fusion ne relève que de sa décision.

Avis du SNE34 : Selon les textes nationaux, le DASEN est dans son droit. Cependant il existe un protocole dans notre département pour les fusions. Afin que les fusions se passent au mieux le protocole prévoit de demander l'avis des deux conseils d'école avant les vacances de fin d'année. Il est fort dommage que le DASEN ne s'appuie pas sur ce protocole.

Répartition des TR ZIL :
Les TR ZIL REP+ de Béziers seront mutualisés.

L'administration nous présente la répartition des nouveaux TR ZIL. Cette répartition a été pensée avec l'objectif de rééquilibrer les effectifs de TR sur les villes de Béziers et Montpellier ainsi que sur les zones rurales (circonscriptions de Lodève et Bédarieux).

Les organisations syndicales font remarquer à l'administration que quelques TR ZIL, dont l'école de rattachement va changer de circonscription, vont changer complètement de zone d'intervention. Cela ne concerne que quelques personnes mais l'administration promet d'étudier ces cas et d'apporter une réponse satisfaisante aux personnels concernés.

Avis du SNE34 : Nous reconnaissons un gros travail de la part de l'administration. Ce travail a été effectué de manière logique et intelligente. Le SNE34 sera vigilant sur les réponses que l'administration apportera aux TR ZIL qui changent de secteur d'intervention. Le SNE34 sera également vigilant afin que les TRS qui changent de circonscription ne perdent pas leurs points de stabilité sur le poste.

Enseignants Référents Handicap

Les 2 ERH qui étaient missionnées reprennent un poste d'ERH. L'administration crée 2 supports de « chargés de mission ». L'administration explique que ces postes sont de plus en plus spécifiques (nombre de dossiers, recrutement, gestion des supports et des droits...).

Avis du SNE34 : Nous nous étonnons que ces deux supports de « chargés de mission » soient pris sur la dotation « enseignants » et non sur la dotation « personnel administratif ». Si ces postes deviennent de plus en plus spécifiques, il faut des administratifs spécialisés. Le DASEN en convient et déclare que ce sera une solution à envisager à l'avenir.

VOTE : Abstention : SNE34, SUD, SNUIPP, SE-UNSA Contre : FO

Il y a des progrès et des réponses par rapport à la première proposition de l'administration mais d'autres écoles auraient mérité d'ouvrir une classe et d'autres auraient pu éviter une fermeture au vu de leurs effectifs.

Pour le SNE-FGAF
Matthieu Verdier
Dominique Rouah

sne! 34 ENSEIGNER C'EST S'ENGAGER.

Mesures de cartes scolaires pour la rentrée 2017

Ouvertures en écoles primaires :
Ouvertures en maternelle : Margon, Adissan Les Cauquillats,
Ouvertures en élémentaire : Béziers Malbosc, Boisseron, Juvignac Mandela
Confirmations d'ouvertures provisoires : Agde Littoral, Béziers Mandela, Montpellier Dickens Franck (poste fléché allemand), Montpellier O. de Gouges, Puimisson
Montpellier Beethoven : confirmation des 2 ouvertures provisoires + 2 ouvertures en élémentaire
Montpellier A.Malraux : confirmation ouverture provisoire + 2 ouvertures postes fléchés espagnol Section Internationale

Ouvertures en écoles élémentaires :
Bessan, Béziers Jaurès, Béziers Roland, Béziers les Romarins, Castelnau le Lez St Exupéry, Clapiers, Cournonsec Le micocoulier, Maraussan, Montarnaud, Montpellier Roosevelt, Pignan L.Aubrac, St Jean de Vedas A.Cabrol, Thezan les Beziers
Confirmations d'ouvertures provisoires : Castelnau le Lez J.Moulin, Gigean H.Tazieff, Grabels, Lespignan, Mèze G.Clémenceau, Teyran

Ouvertures en écoles maternelles :
Béziers Michelet, Castelnau le Lez Rose de France, Cournonterral, Fabregues La gardiole, Lunel-Viel, Montarnaud, Montferrier sur Lez, Pignan L.Loubet, Saint Drézéry
Confirmations d'ouvertures provisoires : Clapiers, Claret, Gignac, Lignan sur Orb, Montpellier Vasco de Gama
Montpellier G.Bon : confirmation d'ouverture provisoire + ouverture

Fermetures en écoles primaires :
Aumes, La Tour sur Orb, Lattes La Cougourlude, Lieuran les Beziers, Saint Bauzille de la Sylve, Saint Bauzille de Putois, Saint-Geniès de Fontedit, Saint Pons de Mauchiens, Villeneuve les Béziers

Fermetures en écoles élémentaires :
Agde J.Verne, Beaulieu, Béziers les Oliviers, Béziers Pelisson, Claret, Mauguio (Carnon) J.d'Arbaud, Montbazin Valflanis, Montpellier J.Ferry, Saint Chinian, Sète Arago, Vias J.Moulin, Villeneuve les Maguelone P.Bouissinet

Fermetures en écoles maternelles :
Lamalou les Bains, Lattes Le Grand Tamaris, Le Pouget La farandole, Palavas les Flots, Saint Martin de Londres, Sète S.Lacore

Fermetures en écoles maternelles compensées par une ouverture d'un poste « scolarisation -3 ans » : Béziers J.Jaurès, Lunel C.Claudel

Fusion d'écoles : Elementaire et maternelle de Ganges en une primaire (15 classes)

Création de deux circonscriptions : Béziers Centre et Montpellier Centre
Chaque nouvelle circonscription aura 1 poste d'enseignant référent, 2 postes de psychologue scolaire, 2 postes de maîtres G, 2 postes de maîtres E, 3 postes de conseillers pédagogiques

Aucune création d'ULIS école sur le département.

Postes spécifiques :
Ouverture de 5 postes de PMC, fermeture d'1 poste de PMC
Ouverture de 6 postes de PMC « école du socle » et 2 postes de conseillers pédagogiques départementaux « école du socle »
Ouverture de 5 postes « scolarisation de moins de 3 ans »
Ouverture d'1 poste UP2A 1er degré

Postes de remplacement :
Création de 25 postes de TR Brigade

Créations de 21 postes de TR ZIL :

circonscription de Bédarieux (2) : primaire Graissessac, primaire Fraisse sur Agout

circonscription de Béziers Centre (3) : Béziers élémentaire C.Peret et élémentaire Gaveau-Macé, primaire Bassan

circonscription de Béziers Nord (4) : élémentaire Maraussan, maternelle Cazouls les Béziers, primaire Saint Geniès de Fontedit, primaire Abeilhan

circonscription de Béziers Sud (1) : primaire Villeneuve les Beziers

circonscription de Lodève (2) : primaire Clermont l'Herault, maternelle Montagnac

circonscription de Montpellier Centre (3) : Montpellier élémentaire A.Comte, élémentaire Savary, élémentaire Paul Langevin

circonscription de Montpellier Est (1) : Montpellier élémentaire Condorcet

circonscription de Montpellier Sud (1) : Montpellier primaire Beethoven

circonscription de Montpellier Saint Jean de Védas (4) : St Jean de Védas maternelle les escholiers et élémentaire L.Michel, élémentaire Saussan, élémentaire Fabrègues